

SMICTOM

DE LA ZONE SOUS-VOSGIENNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
TERRITOIRE DE BELFORT

Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Publié le

ID : 090-200075133-20230302-001_2023-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

Séance du 02 Mars 2023

Question n°3

Adoption du compte-rendu de la réunion du 02 décembre 2022

L'an deux mille vingt-trois, le **2 Mars** à 18 heures 30, sous la Présidence de **Monsieur Patrick MIESCH Président**, le Comité Syndical du SMICTOM de la Zone Sous Vosgienne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, suite à la convocation du 24 février 2023.

12 délégués titulaires sur 29 étaient présents et 6 avaient donné pouvoir, dont 4 comptant pour le quorum, formant ainsi la majorité des membres en exercice.

Etaient présents : Jean-Luc ANDERHUEBER, Jacky CHIPAUX, François BRESSON, Benoît CORNU, Maurice COURTOIS, Emile EHRET, Michel GALMICHE, Jean-Marie HUGARD, Denis KUNTZMANN, Patrick MIESCH, Jean-Louis SALORT, Hervé UHLEN, Éric BINDLER, Roland DURUPT, Jean-Baptiste REMOND, Jacqueline UHLEN.

Avaient donné procuration : Jean-Marie BERLINGER à Jacqueline UHLEN, Sonia BISCHOFF à Emile EHRET, Maryse GARNICHET à François BRESSON, Gilles GROSJEAN à Jean-Baptiste REMOND, Henri STASCHE à Éric BINDLER, Luc SENGLER à Roland DURUPT.

Etaient Excusés : Maxime BELTZUNG, Eric BOILLETOT, Arnaud DOYEN, Eric PARROT, Manon FURTER, Yves TESTON, Nicolas VOILAND.

Etaient Absents : Patrick CARDOT, Patrick DEMOUGE, Alain FESSLER, Elisabeth WILLEMMAIN.

Secrétaire de séance : Michel GALMICHE

Nombre de membres		
Afférents au Comité	En exercice	Votants
29	29	18

Vote		
Pour	Contre	Abstention
18	0	0

Date de Convocation : 24 février 2023.

Date d'affichage :

Le 21 février 2023, le compte-rendu de la réunion du Comité Syndical du 2 décembre 2022, a été envoyé par mail à l'ensemble des délégués.

Ce compte-rendu a également été affiché au niveau des Bureaux du SMICTOM au 40B Avenue Jean Moulin à Rougemont-Le-Château et mis en ligne sur le site internet du SMICTOM.

Ce dernier fait état de l'ensemble des points mis à l'ordre du jour de cette réunion et du résultat de l'ensemble des délibérations prises par le Comité Syndical.

N'ayant reçu aucune demande de rectification ou de modification du contenu, il vous est proposé de l'adopter tel quel.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical adopte, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du Comité Syndical du 2 décembre 2022.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme,

Le Président,

Patrick MIESCH



Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Préfecture du
et de la publication le